

Diagnosticteur immobilier

RNCP16863 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	232
Code(s) ROME	F1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	16/06/2018

Certificateur(s)

FORMADIAG

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diagnosticteur immobilier est l'expert chargé de contrôler tout bien immobilier (Habitation, bâtiment tertiaire ou collectif), en effectuant des diagnostics obligatoires ou non.

Son rôle est très utile, car il permet la vérification des normes sanitaires et de sécurité, notamment lors de la vente ou de la location d'un logement.

Compte tenu de l'évolution des normes, la profession de diagnosticteur immobilier est en constante mutation.

Aux frontières du bâtiment et de l'immobilier, ce métier implique des contacts permanents avec les professionnels du bâtiment et de l'immobilier tels qu'architectes, agences, syndicats, notaires.

C'est un métier récent, mais qui vit actuellement de profonds remaniements, car il apparaît aujourd'hui, que dans ses premières années, la jeune profession n'ait pas été assez réglementée.

Non seulement c'est un métier qui subit la crise de l'immobilier, qui tend à restreindre l'activité, mais il doit aussi s'ouvrir à la réforme des certifications.

Les enjeux énergétiques avec le DPE prennent une place de plus en plus importante, et demande une réactualisation qui peut devenir contraignante pour certains.

Cependant, malgré ces difficultés, cela reste un métier d'avenir mais qui demandera de plus en plus de qualification.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

1. La définition du contenu de missions de diagnostics en application de la réglementation

Etre capable de :

Rechercher les diagnostics obligatoires à partir de demandes de clients

Définir les besoins de programmation de diagnostics complémentaires

Analyse des caractéristiques techniques et la préparation de missions de diagnostics

2. La réalisation de diagnostics immobiliers

Etre capable de :

Planifier les déroulements de diagnostics

Réaliser et conduire les diagnostics

Enregistrer et analyser les résultats de diagnostics

3. La publication et l'analyse de résultats de diagnostics immobiliers

Etre capable de :

Rédiger des rapports de diagnostics

Analyser des résultats de diagnostics
Conseiller des clients sur des modifications à apporter

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diagnostiqueur immobilier exerce son activité dans les secteurs de l'immobilier et du bâtiment. Il est indépendant ou salarié

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Diagnostiqueur technique immobilier
- Opérateur de diagnostic immobilier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

5 personnes :

- 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury
- Le Directeur Pédagogique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 16/06/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP23652

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Site internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16863/>